



LA VILLE VOUS INFORME

SEMI-MARATHON DE THIONVILLE

Dimanche 26 avril 2026 de 6h à 14h

La circulation sera interdite, l'arrêt et le stationnement de tous véhicules seront considérés comme gênants :

- Boulevard Foch
- Parc à voitures de la rue du Manège

La circulation de tous véhicules **sera interdite selon les impératifs des courses** sur le parcours suivant :

- Rue Walker
- Boulevard du XX^e Corps (entre la rue Wax et la rue Walker)
- Rue Pasteur
- Rue Wax
- Rue Lazare Hoche
- Rue Pépin Le Bref
- Rue Berthe au Grand Pied (entre la rue Pépin Le Bref et la place Patton)
- Place Patton
- Rue Gambetta
- Boulevard Charlemagne
- Chemin de la Moselle

Pensez à adapter vos déplacements



THIONville

thionville.fr



Voir plan au dos

